



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE D'HENNEBONT**

Séance Publique du 9 juin 2023

Objet de la délibération

COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Le neuf juin deux mille vingt-trois à 18 H 30, séance ordinaire du Conseil Municipal de la Commune d'HENNEBONT, légalement convoqué le premier juin deux mille vingt-trois, réuni au lieu de ses séances, Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Michèle DOLLÉ, Maire

Etaient présents :

Michèle DOLLÉ , Yves GUYOT , Claudine CORPART , Joël TRÉCANT , Valérie MAHÉ , Lisenn LE CLOIREC , André HARTEREAU , Laure LE MARÉCHAL , Frédéric TOUSSAINT , Peggy CACLIN , Roselyne MALARDÉ , Philippe PERRONNO , Jacques KERZERHO , Jean-François LE CORFF , Anne-Laure LE DOUSSAL , Tiphaine SIRET , Gwendal HENRY , Yves DOUAY , Alain HASCOËT , Aline LE FUR , Julien LE DOUSSAL , Fabrice LEBRETON , Aurélia HENRIO , Pierre-Yves LE BOUDEC , Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ , Michèle LE BAIL , Hilal SAFAK .

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Nadia SOUFFOY à Philippe PERRONNO , Pascal LE LIBOUX à Yves GUYOT , Julian PONDAVEN à Tiphaine SIRET , Marie-Françoise CÉREZ à Anne-Laure LE DOUSSAL , Stéphane LOHÉZIC à Michèle DOLLÉ , Guillaume KERRIC à Gwendal HENRY .

Absent(s) :

Madame la Présidente déclare la séance ouverte et prie les Conseillers Municipaux de désigner l'un des membres du Conseil pour Secrétaire. Monsieur Yves DOUAY désigné pour remplir ces fonctions, les accepte et prend place au bureau en cette qualité.

Secrétariat de la DGS

N° 2023.06.004A

COMMISSIONS MUNICIPALES : MODIFICATION DE LA COMPOSITION

Rapporteur : Michèle DOLLÉ

Afin de prendre en compte les changements intervenus au sein du Conseil Municipal, le Bureau Municipal propose de modifier comme suit la composition des Commissions Municipales, constituées le 06 mai 2021 et lors des séances qui ont suivi :

Commissions	Nouveau membre	Observations
Vie	Aline LE FUR	En remplacement de Martine JOURDAIN
Ville	Néant	Néant
Ressources	Néant	Néant

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-22,

Vu la délibération n°D202212004 du 15 décembre 2022,

Vu le courrier de démission de Madame Martine JOURDAIN en date du 15 mai 2023,

Vu le courrier adressé à Monsieur le Préfet en date du 19 mai 2023, l'informant de la démission de Madame Martine JOURDAIN,

Vu le rapport présenté,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré,

→ **APPROUVE** la modification de la composition des Commissions Municipales comme indiquée ci-dessus.

Commission « Ville »	Commission « Vie »	Commission « Ressources »
Michèle DOLLÉ	Michèle DOLLÉ	Michèle DOLLÉ
Yves GUYOT	Claudine CORPART	Pascal LE LIBOUX
Joël TRÉCANT	Nadia SOUFFOY	Nadia SOUFFOY
Julian PONDAVEN	Valérie MAHÉ	Valérie MAHÉ
Peggy CACLIN	Philippe PERRONNO	Joël TRÉCANT
Marie-Françoise CÉREZ	Marie-Françoise CÉREZ	Claudine CORPART
Frédéric TOUSSAINT	Gwendal HENRY	Lisenn LE CLOIREC
Guillaume KERRIC	Tiphaine SIRET	Roselyne MALARDÉ
Laure LE MARÉCHAL	Lisenn LE CLOIREC	Stéphane LOHÉZIC
Alain HASCOËT	Anne-Laure LE DOUSSAL	Jacques KERZERHO
Anne-Laure LE DOUSSAL	Aline LE FUR	Jean-François LE CORFF
Gwendal HENRY	Guillaume KERRIC	Yves DOUAY
André HARTEREAU	Sylvie SCOTÉ LE CALVÉ	Tiphaine SIRET
Aurélia HENRIO	Fabrice LEBRETON	Aurélia HENRIO
Julien LE DOUSSAL	Aurélia HENRIO	Julien LE DOUSSAL
Pierre-Yves LE BOUDEC	Michèle LE BAIL	Fabrice LEBRETON
Michèle LE BAIL	Hilal SAFAK	Michèle LE BAIL

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération,

Le registre dûment signé
Pour extrait certifié conforme
La Maire,

Michèle DOLLÉ

La présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal Administratif de Rennes 3, Contour de la Motte, CS 44416, 35044 RENNES Cedex, ou par l'application Télérecours Citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr